Le Thiavillois

Bulletin communal d'information de Thiaville-sur-Meurthe

566

Juin 2022

Exercice d'alerte innondation du barrage

Lire page 2

Exercice d'alerte en cas de rupture du barrage

Tous les cinq ans, EDF, le gestionnaire du barrage a l'obligation de réaliser un exercice PPI (Plan Particulier d'Intervention). Dans ce contexte, cet exercice sera réalisé le 23 juin entre 9h30 et 13h.

Ceci afin de vérifier le bon fonctionnement du plan d'alerte, en simulant une rupture du barrage. Pour aller plus loin, les communes volontaires peuvent simuler l'évacuation de la population vers leurs zones de rassemblement. Thiaville a décidé de faire l'exercice **en incluant la population volontaire**. Ce qui veut dire qu'au moment du déclenchement, vous pourrez vous rendre au point de rassemblement, ce qui permettra à la commune de noter le temps d'évacuation des habitants. Pour rappel, dans les projections, entre la rupture du barrage et l'arrivée de la vague sur le village, une heure se sera écoulée et certains point de la commune pourraient avoir jusqu'à 2 mètres d'eau. Point de rassemblement de Thiaville : carrefour du Petit Paris (voir plan à gauche).

Le 23 juin entre 9h30 et 13h, les sirènes d'alerte vont retentir, pas de panique, il s'agit d'un exercice.

Situé en Meurthe-et-Moselle, ce barrage du type « poids » en remblais de grès avec noyau d'argile, d'un volume de 60 millions de m³ et d'une hauteur de 69 mètres, s'étend sur 304 hectares. Réalisé par EDF, ce lac artificiel répond à deux objectifs en période de basses eaux : pour EDF, compenser l'eau évaporée aux réfrigérants atmosphériques de la centrale nucléaire de Cattenom située en Moselle ; pour l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, soutenir les débits de la Meurthe. En cas de rupture du barrage de Vieux-Pré, une trentaine de communes seraient concernées par l'onde de submersion. Les quatre premières communes concernées sont situées en aval du barrage dans le département des Vosges. Il s'agit de Celles-sur-Plaine, Moyenmoutier, Raon-L'Etape et Etival-Clairefontaine. Le barrage de Vieux-Pré dispose d'un plan particulier d'intervention (PPI) approuvé par arrêté interpréfectoral.

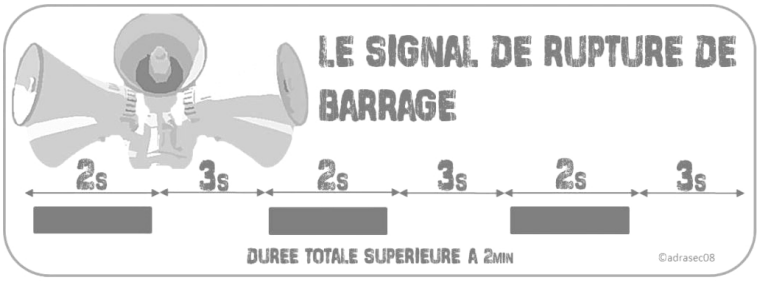

AVANT	PENDANT	APRÈS
Connaître le système spécifique d'alerte pour la « zone de proximité immédiate » : il s'agit d'une corne de brume émettant un signal intermittent pendant au moins 2 minutes avec des émissions de 2 secondes séparées d'interruptions de 3 secondes **Connaître** les points hauts sur lesquels se réfugier (collines, étages élevés des immeubles résistants), les moyens et itinéraires d'évacuation	**Évacuer** et gagner le plus rapidement possible les points hauts les plus proches cités dans le PPI ou, à défaut, les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide **Ne pas prendre** l'ascenseur **Ne pas revenir** sur ses pas	**Aérer** et désinfecter les pièces **Ne rétablir** l'électricité que sur une installation sèche **Chauffer** dès que possible

L'alerte

Pour les barrages dotés d'un plan particulier d'intervention (PPI) comme le barrage de Vieux-Pré, plusieurs niveaux d'alerte sont prévus en fonction de l'évolution de l'événement :

a/ état d'exploitation normale

b/ état de vigilance renforcée : l'exploitant doit exercer une surveillance permanente de l'ouvrage et rester en liaison avec les autorités.

c/ état d'alerte n°1 : si des préoccupations sérieuses subsistent, l'exploitant alerte les autorités désignées par le plan et les tient informées de l'évolution de la situation (déclenchement du PPI si nécessaire et évacuation de toute la population de la zone d'inondation spécifique.

d/ état d'alerte n°2 : le danger devient imminent. L'évacuation est immédiate. L'alerte aux populations s'effectue par sirènes pneumatiques (type corne de brume).

e/ état d'alerte n°3 : la rupture, partielle ou totale, est constatée.

Enfin, pour marquer la fin de l'alerte, si les paramètres redeviennent normaux, un signal sonore continu de 30 secondes est émis.

Tennis de table : Challenge du Foyer Rural

En ce dimanche 3 avril 2022, le tennis de table a organisé son 6ème tournoi régional du Grand Est, tournoi annulé ces deux dernières suite à la pandémie.et qui aurait dû avoir lieu entre Noël et Nouvel An 2021 mais avait été reporté, toujours du fait de la crise sanitaire.

21 équipes en lice

21 équipes se sont retrouvées pour disputer le challenge du Foyer Rural (anciennement challenge Rose-Marie Falque) regroupant cinq départements :

- Vosges,
- Moselle,
- Meurthe et Moselle,
- Haute Marne
- Haut Rhin

Environ 65 joueurs se sont affrontés lors de ce tournoi, remporté par le club d'Anould.

Réfection d'un appartement communal

L'un des deux appartements au dessus de l'école a été libéré, l'occasion d'y faire des travaux de rénovation et d'isolation avant un nouveau bail. Un nouveau locataire prendra possession de l'appartement le 1er juillet prochain.

Fuite identifiée et réparée

Chemin des réservoirs à Fagnoux, une fuite d'eau importante a été signalée sur la conduite des surpresseurs alimentant le lotissement des Hayottes. Dans un premier temps, nos employés communaux ont fait une réparation provisoire, le temps de s'approvisionner en raccords adaptés, permettant la réparation définitive. La municipalité s'excuse des désagréments occasionnés lors de cette réparation d'urgence.

Contrôle des poteaux d'incendie

Tout les ans, le SDIS 54 (pompiers) nous demande de faire un contrôle des poteaux, afin de vérifier le débit, la pression et le bon fonctionnement général du poteau (10 poteaux sur la commune). Le contrôle a été effectué par Mickaël Georges et l'adjoint aux travaux.

Fleurissement

Comme chaque année, la municipalité a procédé au fleurissement des rues et des bâtiments municipaux.

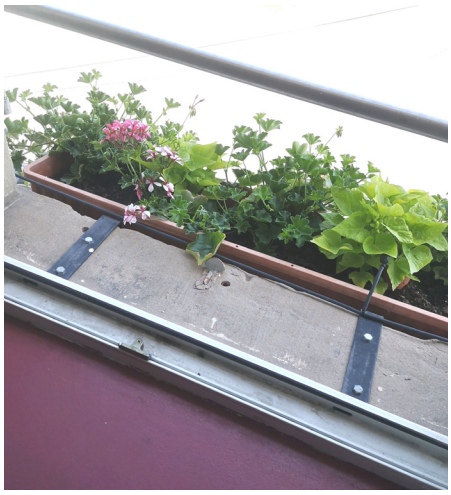

Soyez vigilants face aux chenilles urticantes

La processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*) est une espèce de lépidoptère indigène dont les chenilles, urticantes, se développent sur chêne au printemps.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

En France, les populations les plus importantes sont observées dans le Grand Est (Lorraine en particulier), surtout en milieu forestier mais également en milieu urbain. Ailleurs en France dans les JEVI, elle pose d'importantes nuisances sanitaires en région parisienne, et est de plus en plus fréquemment signalée dans le Grand Ouest.

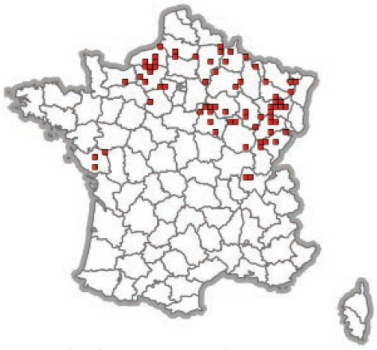

Figure 1. Signalement 2020 par le Département Santé des Forêts - *extrait de la lettre du DSF, juillet 2020*

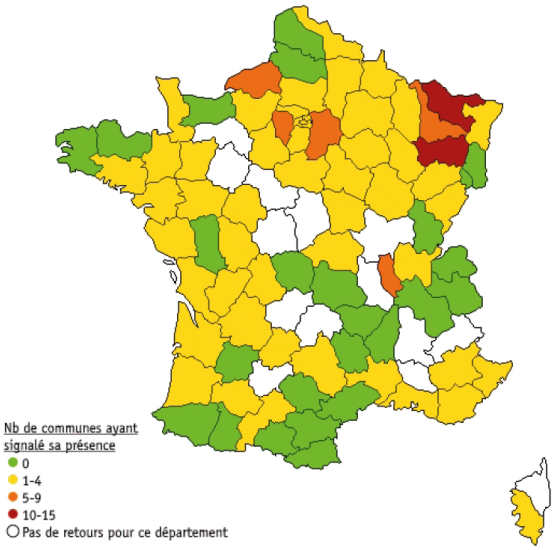

Figure 2. Enquête POPSurvey[1] : nombre de communes ayant constaté la présence de la processionnaire du chêne sur leur territoire (Plante & Cité)

[1] Enquête réalisée en 2019 auprès de 374 répondants issus des collectivités territoriales, entreprises du paysage, et autres gestionnaires de JEVI

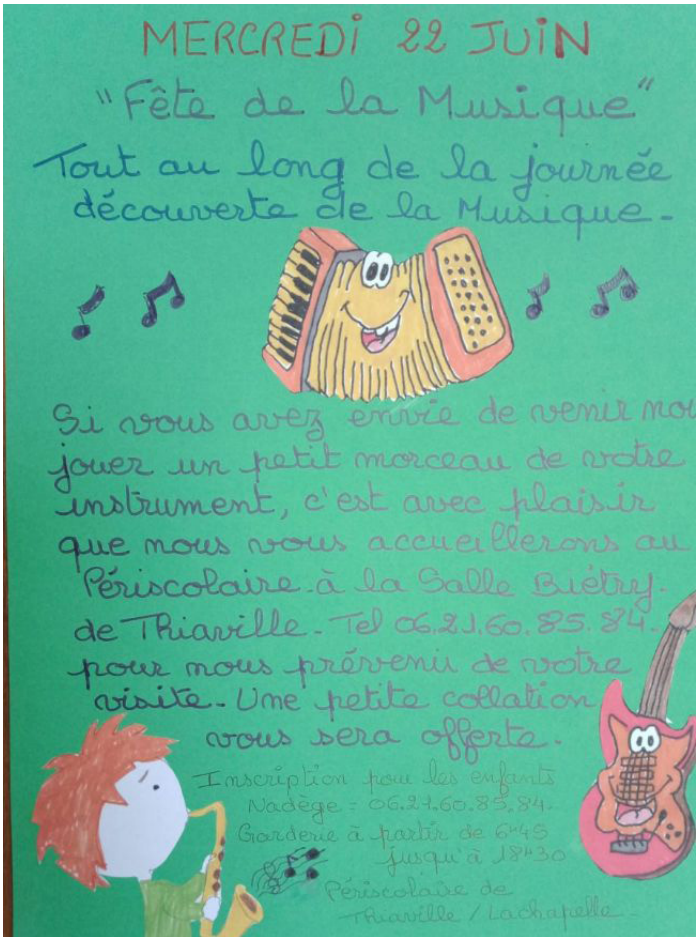

Retour populaire pour le vide-grenier

Le 15 mai marquait le 23ème vide grenier, qui reprenait après deux années d'interruption : 97 exposants, 800 m d'emplacements et des exposants de nombreux villages environnants.
Une journée vraiment exceptionnelle :
• un temps superbe
• des visiteurs très nombreux, qui ne se contentent pas de se promener, mais qui sont aussi des acheteurs ravis de chiner à nouveau, de marchander et de repartir avec un trésor.
• des exposants très contents de leur journée, car non seulement ils ont retrouvé un moment convivial, le plus souvent en famille ou entre amis, mais ils ont également libéré une partie de leur grenier en vendant les objets accumulés ces deux dernières années.
• des visiteurs ravis de trouver à manger et à boire : la bière du sorcier en particulier a séduit de nombreux amateurs !
• une animation organisée par le groupe de «la danse en ligne» du Foyer Rural sur la place de la Mairie au cours de l'après midi
• enfin des organisateurs récompensés de tout leur travail quand à 18h, ils ont constaté que tout le monde avait passé une super journée et que la recette permettrait au foyer rural de financer des activités pour le bénéfice de tous. En attendant le 24ème vide grenier, le 21 mai 2023 !

Sous un soleil de plomb, les bénévoles étaient sur le pont pour un service impeccable, de l'achat des tickets à la gestion des déchets.

Les danseurs de « Happy Line Dancing » du foyer rural devant les badauds.

Danse en ligne en public

Le groupe des danseurs en ligne, photo : Yolande

Nous étions heureux de danser dans les rues du village le dimanche 15 mai à l'occasion du vide-grenier organisé par le Foyer Rural. Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première expérience de démonstration en public ; on avait un peu peur de se lancer, mais après une ou deux danses, on n'avait pas envie d'arrêter… Merci à Monsieur le Maire et au Foyer Rural de nous avoir permis de vivre ces bons moments !

24 juin place de la mairie

Le vendredi 24 juin, nous penserons encore à la Fête de la Musique et beaucoup à l'été qui commence, alors nous vous proposons de nous retrouver ce soir-là à partir de 18 h 30 et jusqu'à 20 h 30 (ou plus tard si les danseurs ne sont pas trop fatigués), sur la place de la Mairie, ou à la salle Charles Poirel en cas de mauvais temps. Au programme, nos musiques et chorégraphies, et pour le public non initié, des chorégraphies très simples, faciles à apprendre, qui permettront à tous de danser sur des airs entraînants et variés. Contact : Ghislaine – linedancefrthiaville@gmail.com – Facebook : Happy Line Dancing.

Rues barrées pour cause de travaux

A compter du lundi 20 juin, les travaux pour changer la canalisation d'eau potable débuteront dans un premier temps Chemin de Grandrupt, et environ trois semaines après, rue des Vosges (entre les sapeurs-pompiers et le stop). Le temps des travaux en journée, la circulation sera totalement interdite. Seul l'accès aux riverains pourra être autorisé (chantier mobile). Une déviation sera mise en place par le centre ville de Raon l'Etape.
Des perturbations du réseau d'eau seront possibles sur l'ensemble du village, qui seront annoncées 24h avant. Evitez de faire tourner les machines à laver en journée. La route départementale aux abords de la zone de chantier sera limitée à 30 km/h.

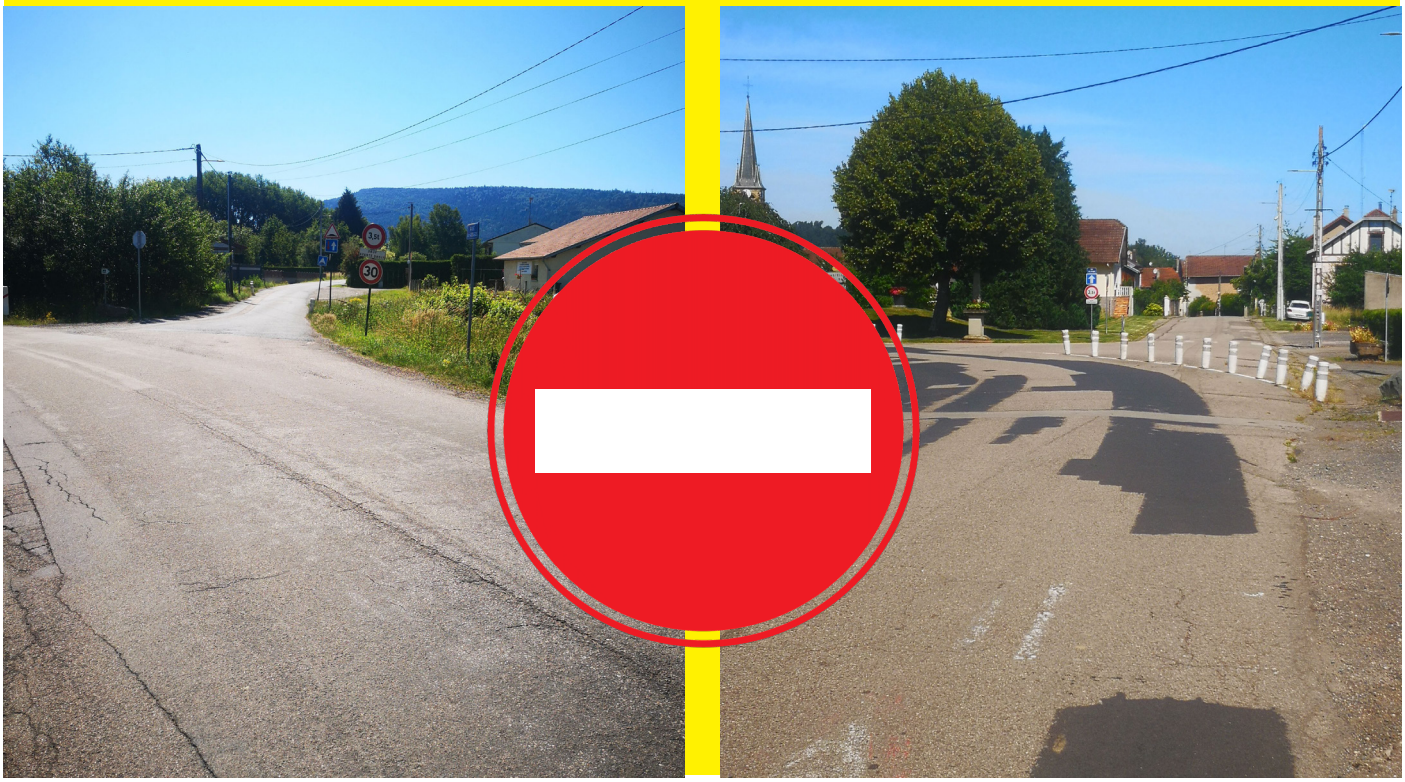

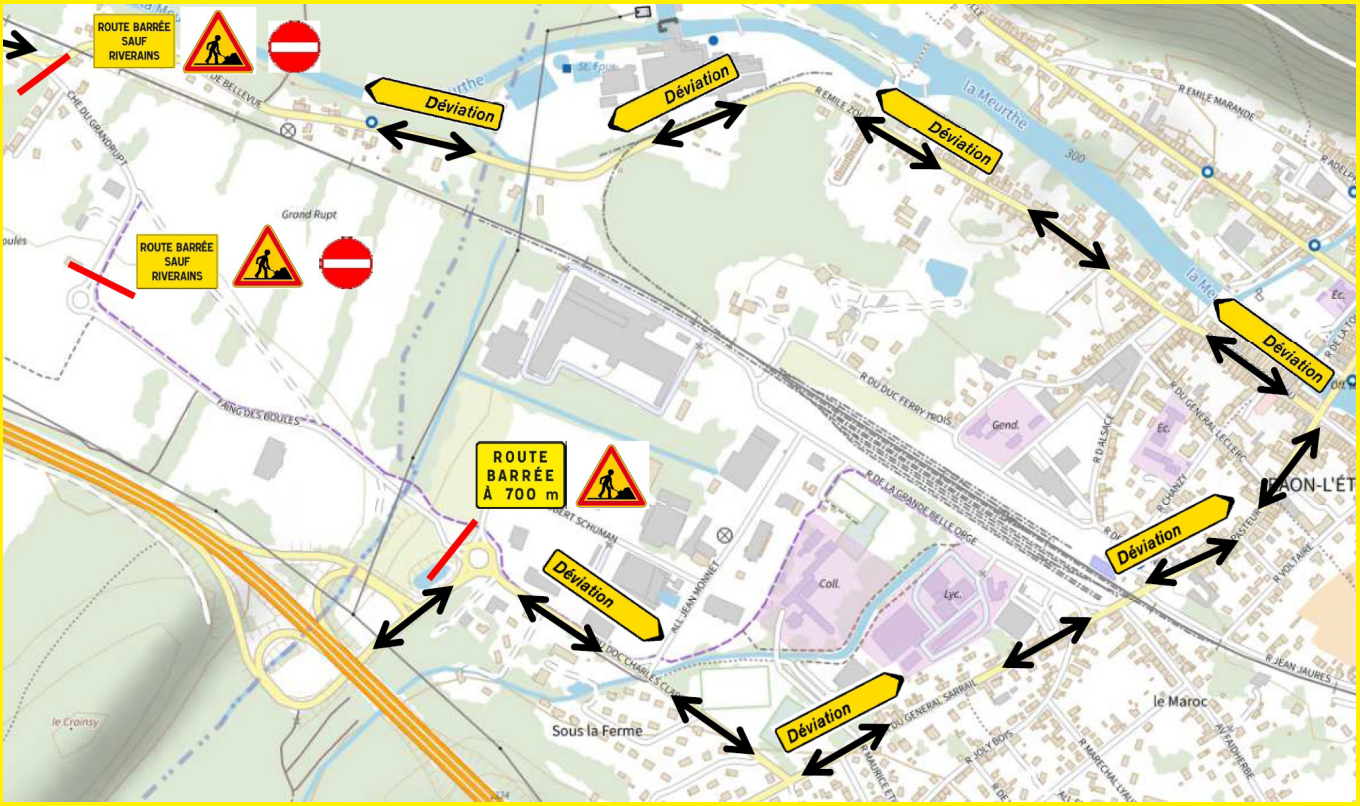

A compter du lundi 20 juin, les travaux pour changer la canalisation d'eau potable débuteront dans un premier temps Chemin de Grandrupt, et environ trois semaines après, rue des Vosges (entre les sapeurs-pompiers et le stop).

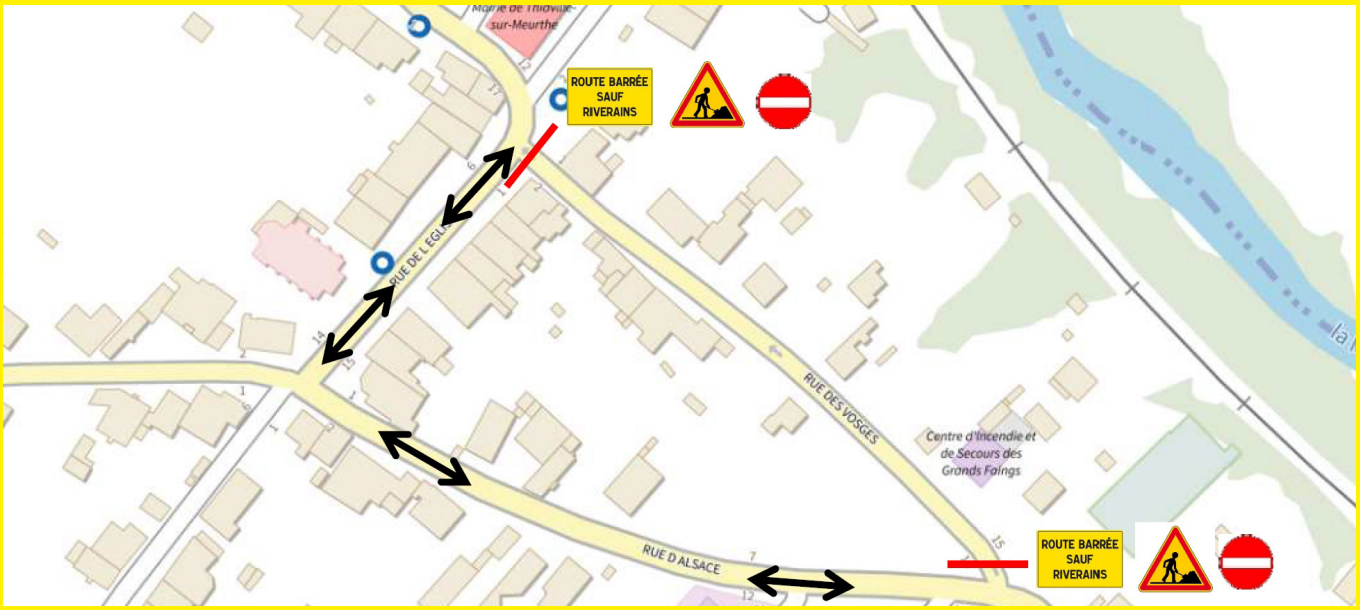

RCM : Salon du savoir-faire local à Baccarat

Toujours à la recherche d'originalité, la radio thiavilloise s'est rapprochée de Gérald bertin Autos pour proposer à l'occasion de ses portes ouvertes un salon des artisans et du savoir-faire local avec les artisans de Raon l'Etape et Baccarat. Les 11 et 12 juin, c'était l'occasion de mettre en avant les artisans, sous une forme différente. La radio a animé sur place les deux jours tout en passant ceux ci en direct. Une première édition réussie avec trente exposants et plus de 1 000 m² d'exposition sur le nouveau parking. La radio réfléchit déjà à un nouvel événement, cette fois sur le secteur de Raon, en 2023.

Rideaux Catherine
RCM
Bar à bulles de Savonnerie artisanale
Bar à bulles de savon
Tendance & Style
Double Version
03 29 51 07 12
TECHLOR
24MX
AFTER
UNE AGENCE À VOTRE IMAGE
RCM

Numéros utiles

- Mairie : 03 83 71 41 73
- École : 03 83 71 42 73
- Gendarmerie : 03 83 75 34 82
- Anti-poison : 03 83 32 36 36
- SAMU - Urgences : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Pharmacie (garde) 03 83 15 17 52
- Médecin (garde) 03 83 75 34 82
- EDF (garde): 09 72 67 50 54

Etat Civil

La municipalité a le plaisir de compter un nouvel habitant :

Gabriel, Raymond, Charles Weber
9 rue du Général Paradis
Le 28 mai 2022

Nos félicitations aux jeunes parents.

La municipalité a le regret de vous annoncer les décès :

Thidam NGuyen, le 8 mai 2022 à l'âge de 80 ans
Denise Fresse, le 9 mai 2022 à l'âge de 95 ans

Nos condoléances aux familles.

Ouverture de la mairie au public

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h

Collecte et déchetterie - Véolia

Sacs jaunes
Lundis 6 et 20 juin
Lundis 4 et 18 juillet
Lundis 1 – 15 et 29 août
Lundis 12 et 26 septembre

Sacs noir
30 juin 22
Jeudis 14 et 28 juillet
Jeudis 11 et 25 août
Jeudis 8 et 22 septembre

Lundi : 9h-11h45 / 13h30-17h45
Mardi : 9h-11h45 / 13h30-17h45
Mercredi : 9h-11h45 / 13h30-17h45
Jeudi : Fermeture
Vendredi : 9h-11h45 / 13h30-17h45
Samedi : 9h-11h45 / 13h30-17h45
Dimanche et jour férié : 9h-11h45

Directeur de publication : Frédéric Thomas
Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
Dominique George, Damienne Villaume
et Jonathan Fontaine
Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820 info@thiaville.com

Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique